

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DELIBERATION n° 2024.00107

DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25/03/2024

Politique Renforcer le bien-être social Dossier n° CM-002289

Commission Espaces publics (tranquillité, voirie, circulation, propreté) - Espaces verts -

Evénementiel

Direction en charge Evénementiel

Objet Attribution de subventions à des structures organisatrices de congrès - Approbation.

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Nombre de présents : 51 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 58

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES

Secrétaire de séance

M. Lionel JOUFFRE

Rappel et références

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables UNESCO, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et

l'accès de tous les publics. À ce titre, la Ville de Saint-Étienne développe une politique de soutien aux organisateurs de grands événements.

Cet accompagnement, qui est d'ordre financier et logistique, permet en effet de :

- conforter l'image externe de la Ville de Saint-Étienne dans les domaines locaux d'excellence : design, santé, sport, optique, mécanique,
- valoriser l'action des responsables concernés,
- contribuer au développement du tourisme d'affaires à travers les divers espaces réceptifs stéphanois accueillant ces manifestations,
- animer la Ville de Saint-Étienne autour de thématiques variées.

■ Motivation et opportunité

Aux vues des demandes présentées par différents porteurs de projets, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes aux structures listées ci-après.

■ Contenu

Il est donc proposé l'attribution de subventions aux structures suivantes :

NOM DE LA STRUCTURE	OBJET	MONTANT DE LA SUBVENTION
Université Jean Monnet	Symposium de la pratique à la recherche en sciences infirmières	2 500.00 €
	55ème congrès de la Société des Médiévistes de l'enseignement supérieur public	2 000.00 €
Organisme de la direction de l'enseignement catholique du diocèse de Saint-Etienne - OGEDEC	Forum de l'enseignement catholique	5 000.00 €
42 meeples	Festival de jeux Ludiquest	6 000.00 €
Saint-Etienne Team Orga - STETO	Congrès de l'association nationale des étudiants en médecine de France – ANEMF	2 000.00 €
TOTAL		17 500.00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			17 500,00€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00€	00.00 €	17 500.00 €	00.00€
Charge nette Ville		00.00€		17 500.00 €

⁽¹⁾ Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subvention indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 17 500,00 €,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement			Fonctionnement			
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

[&]quot;Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre leur dossier de demande de subvention"

■ Décision

Proposition adoptée 58 voix pour

Pour Extrait,	
Le Maire,	

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE